



Relevé des échanges.

Réunion du Conseil de la Vie Sociale du 9 novembre 2023

PRESENTS : Mr MILHAROUX, Mr HEUDE, Mr GESTA, Mme LAMOTTE, Mme GELAS, Mr SAINT-CRIQ, Mr MONGARDÉ, Mme LAGARDE, Mme GELAS, Mme GERDERES, Mr TOULOUSE, Mme DEYRIS  
ABSENTS (excusés) : Mr RIVIERE, Mme LEBOUQUIN

Monsieur Alexandre MILHAROUX ouvre la séance en remerciant les membres du CVS de leur présence. Tour de table des présentations des membres du CVS. Nous validons le compte rendu de dernier CVS.

Monsieur Alexandre MILHAROUX fait lecture de l'ordre du jour :

A partir de 14h00

- Accueil des participants
- Suivi des préconisations du dernier Conseil de Vie Sociale
- Analyse des nouvelles demandes des Usagers
- Nouveau Règlement intérieur du CVS
- Calendrier des préventions
- Questions diverses

A partir de 15h00/15h30

- Auto-évaluation avec la présence du Groupe Qualité

Mr Milharoux félicite l'arrivée des nouveaux membres

Les résultats des élections du 12/10/2023 :

représentants des familles

Mme LAGARDE	21 voix
Mme GELAS	20 voix
Mme GERDERES	19 voix
Mme LE BOUQUIN	19 voix

Représentants des usagers

M. RIVIERE	23 voix
M. HEUDE	21 voix
M. MILHAROUX	13 voix

Les membres élues (familles) acceptent d'apparaître sur le site de l'établissement pour être contacté par les familles en cas de besoin. Un mail sera envoyé avant le prochain CVS avec leurs coordonnées.

Nous passons au suivi des préconisations du dernier Conseil :

Plusieurs actions ont été menées à la suite des demandes du dernier CVS :

1ères année :

Remaniement de la toiture (fuites) : **fait**

Couettes plus grandes en fonction des lits : **pas de demande des usagers**

Pommeaux de douche en fonction des investissements : **en attente**

2èmes année :

Refaire la déco du foyer : casser le meuble télé et le remplacer par des étagères ; fixer la télé sur le mur ; remplacer le meuble de jeux de société par des étagères : **fait**

3èmes année :

Achat de vélos pour les stagiaires : **4 commandés**

4èmes année :

Devis pour des téléviseurs plus récent (lors de remplacement) basculer anciennes vers les consoles

Changer les rideaux du foyer (voir remplacement par des stores)

Rafraichir l'appartement du bas sur les futurs travaux (peinture, décoration, cuisine)

Les nouvelles demandes :

Mr MILHAROUX présente les nouvelles demandes des Usagers.

Après discussion, le CVS retient les demandes suivantes :

- Pour le groupe des 1ères années :
  - Tables de chevet (**ou tablette sur le mur**)
  - Poubelles dans chaque chambre : **non il y en a une dans chaque module**
  - Nouvelle TV : **en fonction de la fin de vie des anciennes**
- Pour les 2eme année :
  - Renouveler le matériel de la salle de musculation (voir matériel occasion) **voir éventuellement pour Noël (Mr TOULOUSE demande un devis)**
  - Poursuivre la rénovation des parties communes de l'internat (hall, sol couloir...) : **en cours**
  - Terminer la peinture du Foyer : **en cours**
  - Abonnement netflix ou canal : **Pas retenu**
- Pour les 3eme année :
  - Remplacer le radiateur de l'atelier cuisine : **voir avec l'agent d'entretien si il fonctionne**
- Pour les 4eme année :
  - Abri devant IMPRO : **une étude mais sûrement trop cher**
  - Nouvelle TV plus grande : **pas retenu**
  - Douche appartement 4eme : **à voir plus tard sur le prochain CPOM**

Nous parlons ensuite de la mise à jour du règlement intérieur du CVS à valider lors de cette séance. Après avoir été détaillé par M. MONGARDÉ, le règlement intérieur a été voté et approuvé à l'unanimité. Il sera affiché à la place de l'ancien. (Voir Pièce jointe)

Nous parlons ensuite du calendrier des préventions (pièce jointe) : La liste est présentée. Les jeunes de l'IMPRO vont bénéficier de préventions dans les domaines :

- Le port de charge, le bruit, les solvants et produits phytosanitaires
- La santé sexuelle
- La vie affective
- L'hygiène buccodentaire
- L'éducation alimentaire et physique
- Les addictions
- Drogues et l'alcool, conséquences pénales
- Prévention sur les dangers d'internet
- Victimologie routière
- Palais de justice- audience

Un point est fait ensuite sur les questions diverses.

Le premier sujet porte sur la transition énergétique. L'AMASSAG a signée le 25/10 un protocole de collaboration et de développement avec la société DALKIA, afin de qualifier la faisabilité technico-économique d'un tel projet (production de chaleur et solaire PV et/ou géothermique), les Parties ont convenu des missions respectives suivantes :

- Dalkia (groupe EDF) :

Etudes :

- Définition d'une ou plusieurs solutions techniques (PAC géothermie, PAC aérothermie, Solaire PV et thermique)
- Dimensionnement du besoin en chaud
- Dimensionnement d'une solution photovoltaïque
- Schémas de principes
- Plans d'implantation

Solutions :

- Définition des équipements (production chaud, froid (si besoin), Eau chaude sanitaire et photovoltaïque)
- Recherche des solutions technico-financières les plus pertinentes
- Estimation des enveloppes d'investissements
- Intégration des aides à l'investissement
- Assistance au montage du dossier ADEME
- Accompagnement aides CEE

- IMPRO de Pauilhac :

- Plans, réseaux hydrauliques, schémas électriques
- Fiches techniques des équipements existants (chaudière fioul, pompes, vannes, tableau électrique) et profil de fonctionnement
- Fiches techniques des équipements existants des autres sites inspirant

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Présentation du Budget par l'IMPRO à son conseil d'administration : Juillet 2024
- Validation du projet : fin 2024
- Début des travaux avec phasage par bâtiment : premier trimestre 2025
- Livraison des travaux : fin 2025

Il est abordé le sport à l'IMPRO qui est important pour nos jeunes, tel que les RAID VTT (Seignosse du 17/10 au 19/10/23) et les journées ASEI (handball, football, rugby et sélections des jeunes de l'établissement.

Tout au long de l'année il y a eu un partenariat avec le collège Hubert Reeves de Fleurance, cette année nos usagers ont participé au CROSS du collège pour Octobre Rose.

La passation des CCP et Titres professionnels du 26 juin au 28 juin a permis l'obtention d'un CCP en MPI et le titre Menuisier Poseur Installateur, un CCP en Maçonnerie, du titre de « Maçon » et de deux CCP en OP

En complément 5 jeunes ont obtenu une reconnaissance des savoirs faire professionnels (RSFP) avec des entretiens de positionnement le 20 juin et l'épreuve pratique le 18 juillet.

Les 3 jeunes présentés au CFG le 10 juin au collège Maréchal Lannes de Lectoure l'ont obtenu.

Mr MONGARDÉ fait état des investissements depuis le dernier CVS :

- Parcours sportif
- Trafic Diesel
- Travaux (toiture de l'hébergement)

Mr MONGARDÉ passe ensuite au thème suivant sur la prochaine évaluation de l'établissement.

La finalité de l'évaluation est d'apporter une réponse pertinente et adaptée aux attentes :

- des personnes accompagnées : connaissance du niveau de qualité d'un ESSMS
- des professionnels : outil de management interne et amélioration des pratiques
- des autorités : outil du dialogue régulier entre la structure et l'autorité, et lors du renouvellement des autorisations d'activité

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la HAS. Elle lui a confié la responsabilité d'élaborer :

- une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS
- un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations.

Le nouveau dispositif s'appuie sur un référentiel national centré sur la personne accompagnée. Il a vocation à être utilisé par les ESSMS (Autoévaluations autonomes) et par les organismes évaluateurs.

L'évaluation se traduira par des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du Conseil de la Vie Sociale, les professionnels et la gouvernance de l'ESSMS.

Les valeurs portées par le référentiel d'évaluation sont :

- 1- Le pouvoir d'agir de la personne
- 2- Le respect des droits fondamentaux
- 3- L'approche inclusive des accompagnements
- 4- La réflexion éthique des professionnels

Le référentiel d'évaluation contient : 3 Chapitres (l'accompagné traceur, le traceur ciblé et l'audit système), 9 thématiques, 42 Objectifs et 147 Critères (dont 18 impératifs et 139 « standards »).

Une saisie et une génération sera faite sur la plateforme Synaé. L'Autoévaluation sera continue en interne dans l'établissement par le Groupe Qualité et l'évaluation par un tiers sera effectuée tous les 5 ans.

Pour conclure, Mr MILHAROUX remercie tous les participants du CVS pour ce moment d'échange. En l'absence de nouvelle question, la séance est levée.

Pauilhac le 09/11/2023

Le Président  
Alexandre MILHAROUX

Le Directeur  
Denis MONGARDÉ